



PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Liberté

Égalité

Fraternité

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Développer le covoiturage sur son territoire – Les aides de l'État en Centre-Val de Loire

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer



Covoiturage



Fonds Vert – Développer le covoiturage

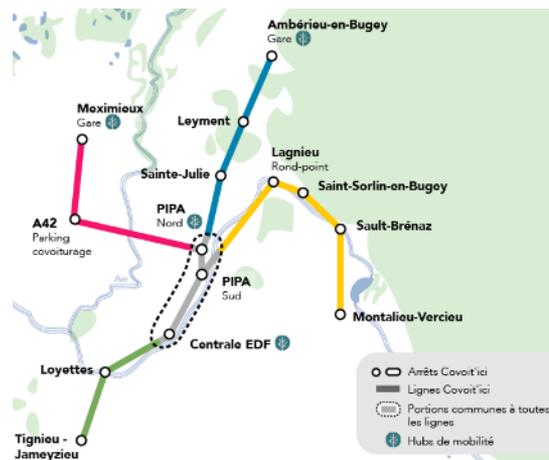
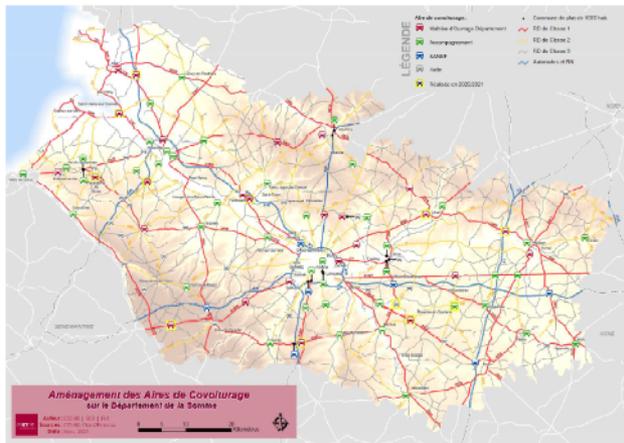
- Les 5 axes de financement
 - volet 1 : études de conception de schémas directeurs
études pré-opérationnelles à la mise en place d'infrastructures
 - volet 2 : travaux d'infrastructures, d'équipements dédiés
réalisation de lignes de covoiturage
 - volet 3 : frais de fonctionnement des lignes de covoiturage (3 ans maxi)
 - volet 4 : outils et actions d'animation locale
 - volet 5 : incitations financières (1 € État / 1 € collectivités)

Enveloppe : 1,25 M€

Fonds Vert – Développer le covoiturage

volet 1 : études de conception de schémas directeurs études pré-opérationnelles à la mise en place d'infrastructures

- Élaboration de schémas directeurs, de documents de planification locale de covoiturage intégrés, le cas échéant, aux plans de mobilité
- Étude de création de lignes de covoiturage, de potentiel de covoiturage, de rabattement
- Étude d'adaptation d'infras et d'équipements existants nécessaires à l'essor du covoiturage



Fonds Vert – Développer le covoiturage

volet 2 : travaux d'infrastructures, d'équipements dédiés réalisation de lignes de covoiturage

- Aires, places de parking, équipement et matériel informatique de suivi de l'occupation, système de comptage, voies réservées et système de contrôle sanction (2024), matérialisation dans l'espace public, équipement et matériel informatique et numérique associés à une ligne de covoiturage



Fonds Vert – Développer le covoiturage

volet 3 : frais de fonctionnement des lignes de covoiturage (3 ans maxi)

volet 4 : outils et actions d'animation locale

- Type développement de sites internet ou d'applications numériques
- Actions d'animation

volet 5 : incitations financières

- Incitations locales versées aux conducteurs / passagers : prise en charge d'une part du budget, dans la limite d'1 an (date d'effet au 01/01/2023)
- Frais d'animation, de communication
 - Enregistrement au RPC



Procédure de dépôt des dossiers

- Dépôt sur www.demarches-simplifiees.fr/commencer/fonds-vert-3-covoiturage
- Appui de la CRA pour échanger sur le projet : CentreValDeLoire@francemobilites.fr
- Fongibilité des enveloppes Fonds Vert → déposer au plus vite les dossiers ou en informer la DREAL

Plus d'infos :

- aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/7a44-developper-le-covoiturage-sur-son-territoire/
- www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/lancement-du-plan-national-covoiturage-du-a4420.html

PEM « ruraux » et mobilités innovantes

- PEM : Lieu d'échanges où se connectent au moins 3 modes de transports, dont 1 actif et 1 collectif
- Mobilités innovantes : projets alternatifs à l'autosolisme ou permettant de réduire les émissions des gaz à effet de serre
- **Enveloppe : 1,5 M€**

Projet d'Aulnay-la-Rivière (45)



Contacts DREAL

Julien OLIVIER : 02 36 17 46 58 / 07 64 78 56 17 – julien.olivier@developpement-durable.gouv.fr

Fabien MARTIN : 02 36 17 46 66 / 07 64 70 88 15 – fabien.martin@developpement-durable.gouv.fr

